

# « La Solidaire de La Vie... En Rose Bzh »

## Article 1 : Organismes

« La Solidaire de La Vie en Rose » est une course et une marche connectée organisée par « La Vie... En Rose Bzh » (association loi 1901). Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment par mail à l'adresse [lateamdesroses@outlook.fr](mailto:lateamdesroses@outlook.fr).

## Article 2 : Date, horaires et circuits

« La Solidaire de La Vie en Rose » aura lieu les 12 et 13 décembre 2020.

Lieu : Dans le contexte actuel, l'activité choisie devra se dérouler autour du domicile du participant, dans un rayon d'un kilomètre autour de ce dernier.

Heure : L'heure sera choisie par chaque participant. Cependant le participant s'engage à respecter l'heure autorisée par le gouvernement au regard de la conjoncture actuelle.

« La Solidaire de La Vie en Rose » se décline en trois choix :

- Une course de 5 km
- Une course de 10 km
- Une marche : Sans distance imposée.

Pour l'ensemble de ces choix, aucun type de chaussée (route, forêt, sentiers...) ou encore de dénivelés (positif ou négatif) vous sont imposés.

Les ravitaillements seront personnels, aucun ne sera fourni par l'organisation.

Le retrait des dossards : Dès lors que votre inscription est validée, vous pouvez télécharger votre dossard et le personnaliser (nom, prénom, numéro), puis l'imprimer à votre souhait. Le dossard doit être obligatoirement porté sur le devant et visible ceci pendant toute la durée de votre épreuve de « La Solidaire de La Vie en Rose ».

## Article 3 : Condition d'inscription

### 3-1 : Catégories d'âge

**Catégories autorisées par la FFA selon les distances de courses.**

Le 5 km et la marche : sont ouverts à partir de la catégorie "Minimes" (plus de 15 ans).

Le 10 km : est ouvert à partir de la catégorie "Cadets" (plus de 16 ans).

### 3-2 : Mineurs

Les mineurs peuvent s'inscrire sur « La Solidaire de La Vie en Rose » à condition qu'ils aient plus de 15 ans révolu le jour de la course. Une autorisation parentale pourra être demandée.

## Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement en ligne via notre plateforme d'inscription sur : <https://www.nextrun.fr/course/inscriptions-avis/sport/1331/la-solidaire-de-la-vie-en-rose/2020>

Retrouvez la liste des inscrits actualisée automatiquement sur : <https://www.nextrun.fr/course/inscriptions-avis/sport/1331/la-solidaire-de-la-vie-en-rose/2020>

#### 4-1 : Prix et augmentation de tarifs

« La Solidaire de La Vie en Rose », est au tarif de 5,00 euros jusqu'à la clôture des inscriptions.

#### 4-2 : Revente ou cession de dossard

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant les épreuves. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

#### 4-3 : Remboursement

Chaque engagement est ferme et définitif.

#### Article 5 : Assurance

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles pouvant survenir durant ou qu'ils soient ultérieurs à l'évènement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

#### Article 6 : Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participants est de leur ressort personnel au regard des conditions citées plus haut.

#### Articles 7 : Chronométrage

Le chronométrage est assuré par chaque participant. A l'issue de la course, il sera de la responsabilité de chaque concurrent de renseigner leur temps sur notre plateforme : <https://www.nextrun.fr/course/inscriptions-avis/sport/1331/la-solidaire-de-la-vie-en-rose/2020>

#### Article 8 : Classement et récompenses

« La Solidaire de La Vie En Rose » vous réserve des surprises.

#### Article 9 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

#### Article 10 : Annulation, intempéries

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre.

En cas de force majeure (intempéries...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation l'organisation procédera ou au report des épreuves à une date ultérieure.